

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## ZONE HUMIDE

Nom	Mbouini
Situation Géographique	Commune de Kani keli
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

## DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	--

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées installées dans une baie profonde et encaissée délimitée par la réserve des Crêtes du Sud en amont et l'océan à l'aval

## DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

### DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	30,42 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	5,1109 ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve ; Forêt marécageuse sur vase ; Estuaire sur vase ; Mangrove.
Code Corine Biotope étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove

### DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	30,42 ha
Description des milieux :	Mosaïque de milieux humides insérés selon un gradient de submersion, et partiellement modifiés par l'homme

## BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :   
 Zone pluvieuse : de 800 à 1200 mm/an

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes  
  
 Milieu forestier naturel en tête de bassin versant : Crêtes du Sud.

## USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Agriculture Elevage Urbanisation Tourisme et loisir Pollutions et nuisances	Mise en culture, pâturage Habitats humains Restaurant Rejets des eaux usées Trous d'eau (exploitation occulte de la ressource en eau)	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input type="checkbox"/>

## INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

### FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau :  Mer/océan  Cours d'eau  Eaux de crues  Nappe phréatique  
 Source  Pluies  Artificielle

et permanence d'entrée d'eau :  Permanente  Saisonnière  Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau :  Aucune  Permanente  Intermittente  Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité :  Jamais inondé  Exceptionnellement inondé  Régulièrement inondé  
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Principal facteur d'influence :

## FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments /zone d'expansion des crues/ alimentation des nappes ; rôle naturel de protection contre l'érosion  
 Hydrobiologie: espaces de nutrition reproduction et de protection pour la faune terrestre et marine  
 Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides ; mosaïque de milieux humides variés  
 Agriculture : agriculture et élevage

Principal facteur d'influence : Assèchement et comblement de certaines parties de la zone par des canaux de drainage et remblais

## INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter  
 Intérêt floristique modéré à fort (mosaïque de milieux, certains, de fort intérêt patrimonial, d'autres de faible intérêt) Intérêt paysager  
 Intérêt faunistique : vie animale bien représentée : avifaune marine et terrestre

Principal facteur d'influence : Fragmentation des milieux naturels  
 Installation de lianes dans les milieux dégradés  
 Drainage de la zone par les canaux, remblais

## STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Propriétés privées  
 Site du Conservatoire du littoral ( ilot Mbouini) ; 1 AOT Restaurant  
 Domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

### GESTION

Plan de gestion élaboré  OUI  NON

Date de réalisation :  Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Sdage

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) / statut mangrove : domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; Service Environnement et Forêt

### INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.

CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

## PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

## EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à l'absorption de l'excédent hydrique  
 Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont  
 Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques, l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....  
 Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières et élevage

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu globalement moyennement conservé, totalement modifié sur plaines alluviales : grandes bananeraies et cocoteraie avec drainages

Menaces : exondement et invasions de lianes en milieux ouverts

Tendances évolutives : raréfaction des surfaces du fait des mises en cultures et de l'urbanisation.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences des exondements et des drainages, sur les dépôts sauvages...

## DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre  
 Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Collectivité Départementale	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Kani-Kéli	98509

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
514 796	8564 436	24 m	30,21 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 SUD île de Mayotte - Sada

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Mbouini



▲ *Ilot Mbouini*



▲ *Forêt littorale*



▲ *Forêt marécageuse sur vase*



▲ *Embouchure Mroni Berambou*

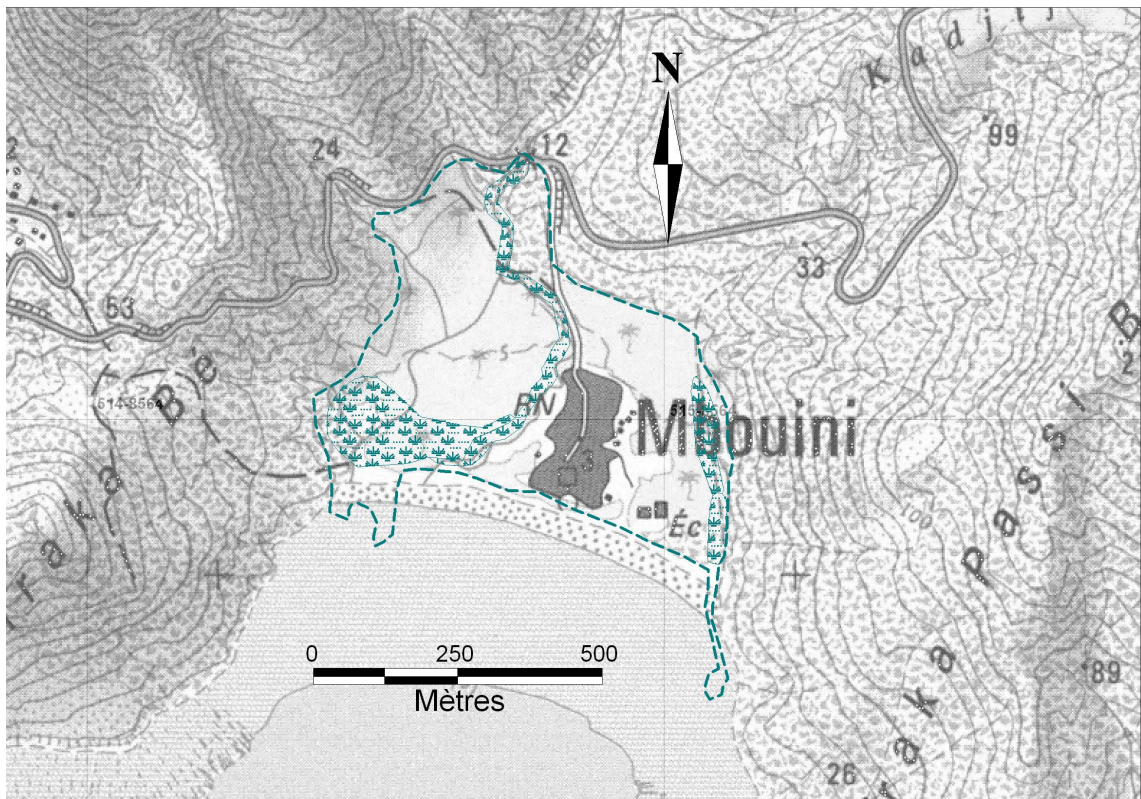
Crédit photo : CBNM

ILE DE MAYOTTE

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PLAN DE SITUATION

Mbouini



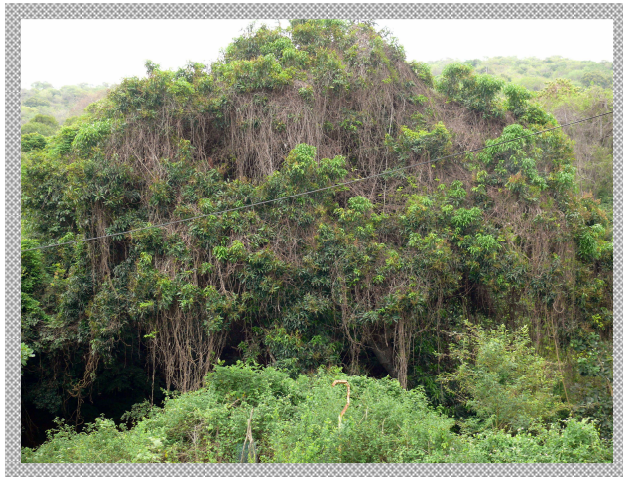
D'après carte IGN 1/2500

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## INVENTAIRE FLORISTIQUE

### Mbouini

- La zone humide de Mbouini est située en plaine littorale dans la commune de Kani-Kéli, face à l'îlot Mbouini . Insérée entre 2 pointes Tsiraka Bé et Tsiraka Passi Bé, elle est alimentée par un réseau de cours d'eau temporaires et permanents dont le Mroni Berambou . Elle se distingue par un complexe marécageux littoral qui englobe le village Mbouini en contact direct avec l'océan.



- Ripisylve: la strate arborée du cours d'eau principal est assez diversifiée : elle est composée d'un mélange d'essences indigènes *Barringtonia racemosa*, *Sterculia madagascariensis*, *Phoenix reclinata*, *Albizia glaberrima*... et cultivées manguiers *Mangifera indica*, bambous *Bambusa vulgaris* *Syzygium jambos* ; en amont, les lianes sont importantes principalement *Entada rheedii*. La strate herbacée est également représentée par quelques asteracées exotiques *Sphagneticola trilobata* fabacées *Crotalaria retusa*, *Vigna adenantha* et fougères *Christella dentata*. Les plaines sont cultivées : cultures vivrières bananiers, ambrevades *Cajanus cajan*, cocotiers, manioc *Manihot esculenta* et arbres d'agro forêt jaquiers *Artocarpus heterophyllus*, arbres à pain *Artocarpus altilis* et manguiers *Mangifera indica*.

- Vasière estuarienne : 2 milieux à chaque extrémité de la zone présentent des faciès différents : côté ouest les berges sont peuplées d'*Hibiscus tiliaceus* et côté est la végétation est plus diversifiée représentée par *Xylocarpus molluccensis*, *Heritiera littoralis* et quelques individus du palétuvier *Lumnitzera racemosa*.





- Forêt marécageuse sur vase: différents affluents alimentent le cours d'eau principal et cette zone de confluence donne lieu à un espace marécageux en arrière du cordon dunaire dans lequel s'insèrent différents groupements végétaux arborés : un groupement à *Hermandia nymphaeifolia*, un à *Heritiera littoralis*, un à *Hibiscus tiliaceus* et un représenté par le palétuvier *Lumnitzera racemosa*; en arrière de cette forêt, des cultures sur vase de bananiers et cocoteraie s'étendent sur toute la plaine.

- Éléments faunistiques : peu présent dans la zone le jour de prospection
- D'une manière générale, la zone humide de Mbouini est perturbée : la plaine littorale est occupée en grande partie par les cultures vivrières et l'agro forêt qui grignotent peu à peu l'espace marécageux proche du littoral ; ce dernier est dans un état de conservation moyennement dégradé : les palétuviers *Lumnitzera racemosa* ne sont pas tous en bon état ainsi que les 2 tâches à *Sonneratia alba* qui prolongent les embouchures des cours d'eau dans le lagon. L'évacuation des eaux usées sur la plage, les dépôts sauvages de déchets attestent d'une grande insalubrité ; l'intérêt majeur de cette zone humide tient tant de son fonctionnement hydraulique que de sa composition floristique qui présente malgré tout quelques beaux groupements de végétaux indigènes.



▲ Dépôts sauvages



▲ Plantations de bananiers sur vase



Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de MBouini

NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire principal	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Acampe pachyglossa</i> Rchb. f.	Orchidaceae		I	C	0	X		+
<i>Adansonia digitata</i> L.	Malvaceae	mbuiu	I	CC	0	X		r
<i>Albizia glaberrima</i> (Schumach. et Thonn.) Benth.	Fabaceae		I?	PC	0	X		1
<i>Annona muricata</i> L.	Annonaceae	konokono miba	X	C	0			r
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	CC	0			1
<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Moraceae	fenesi	Q	CC	0	2		1
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC	0			1
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	I	AC	0	X		1
<i>Caesalpinia bonduc</i> (L.) Roxb.	Fabaceae	mtso	I	AC	0	X		r
<i>Cajanus cajan</i> (L.) Millsp.	Fabaceae	mtsuzi	Q	CC	0			+
<i>Calophyllum inophyllum</i> L.	Clusiaceae	Mtondro	I	C	0	X		2
<i>Christella dentata</i> (Forssk.) Brownsey et Jermy	Thelypteridaceae		I	R	0	X		+
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC	0			2
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC	0	X		r
<i>Crotalaria retusa</i> L.	Fabaceae	Utsa wa kuhu	K	C	0			r
<i>Cycas thouarsii</i> R. Br. ex Gaudich.	Cycadaceae		I	AC	0	X		r
<i>Dendrobium umbellatum</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	I	C	0	X		+
<i>Derris trifoliata</i> Lour.	Fabaceae	Tandri Ourouva	I	PC	0	X		+
<i>Entada polystachya</i> (L.) DC.	Fabaceae		I	PC	0	X		+
<i>Entada rheedei</i> Spreng.	Fabaceae		I	AC	0	X		1
<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae		I	C	0	X		1
<i>Heritiera littoralis</i> Aiton	Malvaceae		I	AC	0	X		1
<i>Hernandia nymphaeifolia</i> (Presl) Kubitzki	Hernandiaceae		I	AR	0	X		1
<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Malvaceae		I	AC	0	X		2
<i>Hyphaene coriacea</i> Gaertn.	Arecaceae		I	C	0	X		r
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC	0	X		+
<i>Justicia gendarussa</i> Burm. f.	Acanthaceae		Q	AC	0			+
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	CC	0	5		+
<i>Lumnitzera racemosa</i> Willd.	Combretaceae		I	PC	0	X		1
<i>Mangifera indica</i> L.	Anacardiaceae		X	CC	0	3		2
<i>Manihot esculenta</i> Crantz	Euphorbiaceae		Q	CC	0	1		+
<i>Mimusops comorensis</i> Engl.	Sapotaceae		I	AC	C	X		1
<i>Morinda citrifolia</i> L.	Rubiaceae		I	AC	0	X		r
<i>Ocimum americanum</i> L. var. <i>pilosum</i> (Willd.) A.J. Paton	Lamiaceae		K	C	0			+
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae		I	C	0	X		1
<i>Scaevola taccada</i> (Gaertn.) Roxb.	Goodeniaceae		I	R	0	X		i
<i>Senna singueana</i> (Delile) Lock	Fabaceae	Mri mbuzi	Z	C	0			r
<i>Solanum torvum</i> Sw.	Solanaceae		X	C	0	3		r
<i>Sphagneticola trilobata</i> (L.) Pruski	Asteraceae		X	PC	0	3		+

Sporobolus virginicus (L.) Kunth	Poaceae		I	AC	0	X		+
Sterculia madagascariensis R. Br.	Malvaceae		I	AC	GC	X		+
Syzygium jambos (L.) Alston	Myrtaceae		X	C	0	4		+
Terminalia catappa L.	Combretaceae		I	C	0	X		2
Thespesia populneoides (Roxb.) Kostel.	Malvaceae		I	AC	0	X		r
Vigna adenantha (G. Mey.) Maréchal, Mascherpa et Stainier	Fabaceae		I	AR	0	X		+
Xylocarpus moluccensis (Lam.) M. Roem.	Meliaceae		I	AC	0	X		+

**Légende :**

i : 1 individu  
 r : quelques individus  
 + : < 1 %  
 1 : 1 < 5 %  
 2 : 5% < 25%

**Statut :**

I : indigène  
 K : Cryptogène  
 Q : Cultivé  
 X : exotique (introduite)  
 GC : Madagascar Comores